

Limit's

LE KIT PÉDAGOGIQUE DES
CAPSULES VIDÉOS



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Ville de Sarcelles

Pôle Ressources

Ville et développement social



Nicolas PRISSE

Président de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

“ À l’automne 2020, la MILDECA a souhaité s’engager avec trois territoires dans une expérimentation visant à prévenir la participation des jeunes aux trafics de stupéfiants. En effet, depuis les années 90, les réseaux ont compris tout l’intérêt de recourir à une main d’œuvre jeune, sous-payée, spéculant sur sa soi-disant impunité et faisant miroiter les possibilités d’une « ascension sociale » rapide et lucrative.

Sarcelles et la préfecture du Val d’Oise ont répondu immédiatement à notre proposition à laquelle se sont joints le Parquet de Pontoise mais aussi l’Éducation Nationale et l’Agence régionale de Santé, témoignant d’une réelle dynamique et d’une volonté commune d’aboutir à des réalisations concrètes, en lien avec la population et les jeunes eux-mêmes.

Les capsules vidéos de prévention et ce kit pédagogique en sont aujourd’hui de belles manifestations, qui, je l’espère, pourront être diffusées et utilisées bientôt sur d’autres territoires pour aider les jeunes à se construire en restant à distance de la délinquance et des trafics.”



Xavier DELARUE

Préfet délégué à l'Égalité des Chances, préfecture du Val d'Oise

“ L’avenir de la jeunesse est une préoccupation forte au sein de nos quartiers prioritaires et les politiques publiques visent à accompagner chacun des jeunes de nos territoires. Lutter contre l’implication des jeunes dans le trafic de stupéfiant est un enjeu fort ambitieux. Cependant c’est un défi qui se doit d’être relevé. Pour ce faire, il est nécessaire d’allier toutes les forces vives d’un territoire. La préfecture du Val d’Oise a donc choisi de s’investir pleinement au côté de la Mildeca et soutenir la ville de Sarcelles dans cette expérimentation.

Forte de son dynamisme et de ses nombreux partenariats, Sarcelles a été identifiée par la préfecture comme la ville pouvant mobiliser les dispositifs politique de la ville déjà existant afin de les mailler au mieux.

La réalisation de ces capsules par une association locale, mobilisant des jeunes est la preuve de cette qualité d’initiative et d’expérimentation dans nos quartiers prioritaires. Je tiens à saluer leur travail et à soutenir la diffusion de cet outil au plus grand nombre.”



Patrick HADDAD

Maire de Sarcelles et conseiller départemental du Val d'Oise

“ La ville de Sarcelles a souhaité s'engager, avec la MILDECA et la préfecture du Val d'Oise dans un partenariat innovant afin de lutter contre les pratiques addictives et le fléau que constitue le trafic de stupéfiant dans les quartiers.

Cette économie parallèle a la capacité de séduire de trop nombreux jeunes, tant dans la consommation que dans la revente de drogues et engendre isolément, délinquance, insécurité au pied des immeubles, problématiques de santé voire drames familiaux.

Dans le cadre d'une convention, nous avons missionné un jeune cinéaste sarcellois, Amadou Mariko, afin de faire réaliser des capsules vidéo par des jeunes, s'adressant aux jeunes, dans des conditions réalistes, sans leçon de morale.

C'est dans cet état d'esprit que nous souhaitons poursuivre le travail de lutte contre la drogue et ses méfaits. Hors des chaînes de l'addiction et du trafic, nous devons offrir à la richesse de nos villes, cette jeunesse pleine d'énergie et d'envies, un avenir porteur de promesses et d'épanouissement.”

Table des matières

1. Présentation du kit pédagogique	P.8
Objectifs du kit pédagogique	P.8
Contenu	P.9
2. Historique de la démarche globale	P.10
Expérimentation Mildeca : grands objectifs et territoires d'intervention	P.11
Création des capsules vidéos – « Un projet par des jeunes pour parler aux jeunes »	P.12
Création d'un « kit pédagogique » pour parler aux jeunes	P.14
3. Un outil pour débattre — Scénario pédagogique	P.16
Prérequis pour l'animation	P.16
Séquence 1 – Accueil et présentation	P.17
Séquence 2 – Visionnage	P.17
Séquence 3 – Décryptage et débat	P.17
Séquence 4 – Éclairage	P.18
Séquence 5 – Bilan et conclusion	P.18
4. Décryptage des vidéos	P.20
1ère Capsule – RIXES	P.20
2ème Capsule – MAMAN	P.21
3ème Capsule – GRAND FRERE	P.21
4ème Capsule – CLIENTS	P.22
5ème Capsule – CORPUS	P.22
6ème Capsule – 4 murs / 4 planches	P.23
Casting et réalisation	P.23

5. Notions abordées dans les vidéos	P.24
Argent facile	P.24
Ascension sociale	P.25
Deal	P.25
Addiction	P.25
Engrenage/ enrôlement	P.26
Figure positive	P.26
Hiérarchie dans le trafic	P.27
Quartier « protecteur » / Rixes	P.27
6. Le trafic de stupéfiants dans la loi	P.28
Ressources numériques	P.30

1. Présentation du kit pédagogique

Ce « kit pédagogique » est destiné aux professionnels et bénévoles œuvrant en direction de la jeunesse aussi bien dans le champ scolaire que dans les domaines de la prévention, de l'animation socioculturelle ou encore de l'insertion socioprofessionnelle.

Il est destiné à vous fournir les éléments pour développer des actions de sensibilisation en direction des jeunes (14 – 25 ans).

Dans une moindre mesure, il peut être adapté pour s'adresser aux parents et adultes qui entourent les jeunes.

OBJECTIFS DU KIT PÉDAGOGIQUE

1. Permettre d'aborder la thématique de l'entrée dans le trafic de stupéfiants avec des jeunes.
2. Outiller les professionnels et bénévoles œuvrant en direction de la jeunesse.
3. Déployer des actions de sensibilisation sur les risques de l'entrée dans le trafic de stupéfiants.

CONTENU

Le kit se compose de 6 capsules vidéo se répondant les unes aux autres et permettant de lire une même histoire à travers différents prismes. Le scénario s'inspire fortement de phénomènes existants mais demeure une fiction.

Capsule n° 1 – Rixes

Capsule n° 4 – Client

Capsule n° 2 – Maman

Capsule n° 5 – Corpus

Capsule n° 3 – Grand frère

Capsule n° 6 – 4 murs ou 4 planches



Les vidéos sont accompagnées du présent livret pédagogique permettant de s'emparer des vidéos tout en proposant :

- Des éléments de contextualisation
- Un scénario pédagogique type, potentiellement modulable et ajustable en fonction des temps dédiés, des publics et des contraintes
- Une analyse de chaque capsule avec les enjeux clés mis en scène
- Un lexique des notions abordées
- Des ressources mobilisables

Le scénario pédagogique permet d'avoir une vue globale de temps de débat susceptibles d'être menés avec un groupe de jeunes (14 – 25 ans). Les différentes séquences sont complémentaires et s'enrichissent tout en ayant en point central le visionnage de l'ensemble des capsules vidéo. Elles permettent d'installer un climat propice aux échanges, l'expression de toutes et tous et une prise de recul encadrée.

2. Historique de la démarche globale

Limit's est une expérimentation
inscrite dans :

Les 55 mesures du plan national de lutte contre
les stupéfiants de septembre 2019 coordonné par
l'OFAS (Office Anti-stupéfiants)

2019

La stratégie nationale de prévention de la
délinquance et de la radicalisation de mars 2020

2020

Le plan MILDECA de mobilisation contre les
addictions

2018-2022

EXPÉRIMENTATION MILDECA : GRANDS OBJECTIFS ET TERRITOIRES D'INTERVENTION

Depuis les années 90, les réseaux de trafics de stupéfiants ont compris tout l'intérêt de recourir à une main d'œuvre de plus en plus jeune, sous-payée, en spéculant sur sa prétendue « impunité » et en vantant les possibilités d'une « ascension sociale » rapide et lucrative.

De 1975 à 2015, le nombre d'usagers-revendeurs interpellés est passé de 804 à 17 506 (Source OCRTIS – OFDT). Ces adolescents, âgés parfois de moins de 15 ans, sont recrutés pour des tâches de surveillance ou de manutention. Cette réalité touche de nombreux territoires, notamment les quartiers prioritaires de la ville (QPV), et laisse familles, élus et acteurs institutionnels souvent impuissants et désemparés.

Dans les quartiers les plus défavorisés, la crise sanitaire aggrave la crise socio-économique qui frappe les populations les plus précaires et risque de renforcer auprès des plus jeunes l'attrait de « l'argent facile » proposé par les trafiquants. Ce contexte accroît l'urgence d'une prévention de l'enrôlement des jeunes dans des réseaux de trafics de stupéfiants.

L'adolescence est une période à risque d'entrée dans la délinquance et plus spécifiquement dans les trafics. Les jeunes sont d'autant plus enclins au basculement qu'ils sont au contact quotidien des réseaux (par leur environnement familial et leur lieu d'habitation), qu'ils ont une perception positive de ces trafics (comme vecteur

d'ascension sociale, associé à un imaginaire mythifié), et que leur environnement familial est peu présent (familles monoparentales, importance des fratries...).

Face à ce constat, la Mildeca a souhaité déployer une démarche expérimentable et portée au niveau national et interministériel en collaboration avec 3 territoires en France (Loos et Lille dans Les Hauts de France, ainsi qu'à Sarcelles dans le Val d'Oise). L'expérimentation consiste à déployer sur ces territoires, une démarche multi-partenariale et un ensemble d'actions contribuant à prévenir la participation des jeunes aux trafics de stupéfiants.

Plus précisément, le projet vise à :

- prévenir l'entrée dans les réseaux de trafics de stupéfiants par la promotion des compétences psycho-sociales des enfants et adolescents et par la déconstruction des mythes entourant ce type d'activités criminelles ;
- aider à la sortie des réseaux des « petites mains » engagées auprès des trafiquants ;
- favoriser des alternatives aux trafics via l'accompagnement à l'insertion scolaire et professionnelle

La Mildeca

Créée en 1982 et placée auprès du Premier ministre, la MILDECA est chargée d'animer et de coordonner l'action du Gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Elle élabore à ce titre le plan gouvernemental et veille à sa mise en œuvre. Pour ce faire, elle s'appuie sur un réseau de chefs de projet issus du corps préfectoral pour relayer son action sur le territoire. La MILDECA a également pour mission d'initier et d'accompagner les projets portés au plus près des citoyens par des collectivités

publiques ou des acteurs privés, en accordant des soutiens financiers ainsi que méthodologiques.

www.drogues.gouv.fr/la-mildeca/qui-sommes-nous

La MILDECA s'appuie et finance l'observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), qui assure l'observation des produits consommés comme des habitudes de consommation desdits produits.

CRÉATION DES CAPSULES VIDÉOS

“Un projet par des jeunes pour parler aux jeunes”

L'association Projet 214 a mobilisé une vingtaine de jeunes sarcellois ayant pour projet professionnel de travailler dans le cinéma. Les jeunes ont souhaité créer des capsules vidéos pour sensibiliser la jeunesse aux risques de la participation aux trafics et également briser les idées reçues autour de cette pratique (argent facile, sécurité...). Partant du constat que les spots

intentionnels ne sont pas suffisamment adaptés à la cible, ils ont souhaité créer un outil réaliste, moderne et qui parle à leurs pairs. Ce groupe de jeunes sarcellois a ainsi contribué à toutes les étapes de la création de l'écriture du scénario ou tournage en passant par la pré-production, les répétitions...

Cela a ainsi abouti à la réalisation d'un film composé de 6 capsules abordant les thèmes suivants :



Les rixes et enjeux de territoire



La responsabilité du client



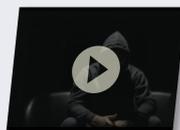
L'absence du jeune ressenti du point de vue de la mère



Les enjeux de santé liés à la consommation de stupéfiants



L'action positive du grand frère réinséré



Les incidences du trafic



Projet 214 et Amadou Mariko

Amadou MARIKO, - réalisateur et scénariste sarcellois -, s'investit sur de nombreux sujets qui touchent les quartiers populaires. Il a déjà écrit plusieurs scénarios et produit différents films.

L'un de ses long-métrages conte l'histoire d'une jeune femme originaire de la campagne jouant activement au foot depuis sa tendre enfance. À son arrivée en Seine-Saint-Denis, elle intègre la police nationale tout en continuant le football

dans un club local. Elle se retrouve à, d'un côté, cacher son métier à ses coéquipières et, de l'autre, n'ose pas avouer jouer au football avec des femmes vivant en banlieue.

En 2015, Amadou MARIKO crée l'association Project 214 dont il est le président. Investie et financée dans le champ de la politique de la ville, elle a pour objet d'enseigner et promouvoir la réalisation de projets audiovisuels.

- Permettre et favoriser la réalisation de projet audiovisuel sous formes d'atelier d'initiation, la réalisation de court/moyen/long métrage, un soutien technique et logistique ;
- Contribuer à développer la création audiovisuelle ;
- Favoriser les échanges inter-quartiers et intercommunaux afin d'améliorer les relations entre les habitants.

Pour cela, l'association propose différents types d'action auprès de jeunes : participation à des festivals de court métrage, sensibilisation et animation de débats auprès des collégiens et lycéens notamment autour des thématiques de l'enseignement moral et civique, autour des préjugés et des représentations.

CRÉATION D'UN « KIT PÉDAGOGIQUE » POUR PARLER AUX JEUNES

Du visionnage de ces 6 capsules est née l'idée de créer un kit pédagogique permettant de les utiliser dans des contextes éducatifs (scolaire, socioculturel, loisirs...). Il vise à donner des clés d'appropriation des vidéos tout en outillant les professionnels et bénévoles susceptibles d'animer des temps de débat avec un public de jeunes.





A travers ce kit, - composé à la fois des 6 capsules vidéo et du présent livret pédagogique ce projet initialement sarcellois -, permet d'aborder un sujet complexe à partir d'une parole initiale produite par des jeunes, pour débattre avec d'autres jeunes.

3. Un outil pour débattre - Scénario pédagogique

- * Le scénario pédagogique est pensé pour une durée de 120 minutes avec la possibilité d'aller plus loin à travers la mise en débat de l'ensemble des capsules.

PRÉ-REQUIS POUR L'ANIMATION

- Maîtriser les notions abordées dans les capsules afin d'assurer un débat serein (voir p.24 du livret)
- Adapter la taille du groupe ou des sous-groupes pour permettre la parole de toutes et tous
- Identifier et déterminer le choix du public au regard de la thématique abordée et du contexte sociogéographique du territoire
- Maîtriser les techniques de l'animation de débats

Quels conseils de positionnement ?

Avant de débiter une séance de prévention, l'animateur doit garder à l'esprit que moins il parle, plus il rend possible l'expression des jeunes ce qui est essentiel. C'est bien ce que disent les élèves qui doit rester l'ingrédient premier de toute séance de prévention.

Même si nous avons souvent tendance à focaliser notre attention sur le contenu du message que nous avons à délivrer, nous ne devons pas oublier la forme indispensable pour mettre en place une relation de qualité.

Ces qualités humaines (écoute sans jugement de valeur, respect mutuel, travail de ses propres représentations) constituent les fondements d'une posture professionnelle adaptée à la prévention.

Cette relation de confiance est à la base de toute démarche permettant aux jeunes d'acquiescer des comportements plus prudents, plus respectueux des autres et d'eux-mêmes.

Source : guide d'animation conduites addictives PFAD - DCRFPN

Précaution d'emploi !

Le choix du public est déterminant ; il ne s'agit pas de donner des idées à des jeunes très peu ou pas au contact des trafics (contrairement à la consommation pour laquelle potentiellement tous les jeunes sont concernés sans exception).

On ciblera donc des territoires où l'emprise des réseaux est importante, notamment via une occupation manifeste du territoire rendant sensible à la vue de tous, petits et grands, l'existence des trafics.

SÉQUENCE 1 — ACCUEIL ET PRÉSENTATION

 Durée - 15min

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES Connaître les participants, présenter les objectifs de la rencontre, présenter le contenu de la rencontre.

MODE PÉDAGOGIQUE ET DÉROULÉ Au besoin, effectuer un « tour de table » de présentation des participants ; Présenter le contexte de la rencontre et son programme ; Présenter le contexte de réalisation des capsules ; Poser le cadre des échanges et de la prise de parole (Respect de la parole et des arguments, non-jugement, confidentialité, prises de parole courte et à tour de rôle...).

SÉQUENCE 2 — VISIONNAGE

 Durée - 30min

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES Découvrir le scénario des vidéos dans son intégralité, poser un premier regard sur le sujet des risques de l'entrée dans le trafic.

MODE PÉDAGOGIQUE ET DÉROULÉ Visionnage des 6 capsules à la suite puis inviter chacun à inscrire sur un post-it une réaction sous la forme d'un mot ou d'une courte phrase. Récupérer les post-it sans les commenter dans un 1er temps.

SÉQUENCE 3 — DÉCRYPTAGE ET DÉBAT

 Durée - 30min

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES Approfondir quelques notions à partir d'une des 6 capsules

MODE PÉDAGOGIQUE ET DÉROULÉ **Étape 1 :** Re-visionner la capsule préalablement choisie.

Étape 2 : Inviter les participants, par groupe de 4 à 5 personnes à décrypter la situation à partir des questionnements suivants (il est préférable d'utiliser des supports) : Qu'est-ce qui est attirant dans cette séquence ? / Qu'est-ce qui est effrayant, inquiétant ? Qu'est-ce qui est étonnant, surprenant ? / Qu'est-ce qui est normal ?

Étape 3 : Donner la parole à chaque sous-groupe pour, en 2 à 3 minutes, mettre en avant les éléments discutés tout en les prenant en note (mindmap).

SÉQUENCE 4 — ÉCLAIRAGE

 Durée - 30min

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Permettre l'appropriation de notions clés.

MODE PÉDAGOGIQUE ET DÉROULÉ

L'animateur de la séance revient sur : les éléments issus des post-it et les éléments partagés par les différents sous-groupes.

Il s'agit d'apporter des éclairages à partir des notions clés issus de la capsule vidéo et détaillée dans le présent livret. Cette intervention est suivie d'une discussion avec le groupe sous forme d'échanges « libres » pour interroger les notions.

SÉQUENCE 5 — BILAN ET CONCLUSION

 Durée - 20min

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ancrer les notions abordées, évaluer la séance.

MODE PÉDAGOGIQUE ET DÉROULÉ

Étape 1 : Inviter chaque sous-groupe à échanger sur la séance, ce que chacun en garde, et échanger autour de la question suivante « Est-ce un sujet facile à aborder entre ami ? ».

Étape 2 : Chaque groupe à tour de rôle, partage en 2 minutes le fruit de son échange.

Étape 3 : Inviter chacun à évaluer la séance en s'intéressant à : la qualité et l'intérêt des vidéos, l'animation et l'intérêt de la thématique.

Les séquences 3 et 4 peuvent au besoin être répétées à plusieurs reprises en vue de décrypter plusieurs situations à partir des différentes capsules.

Outil proposé :

Positionnement pour chaque item à partir de smiley (Très content, content, neutre, mécontent).

CPS ou compétences psychosociales

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (1993), l'expression compétences psychosociales désigne la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne.

Il s'agit de l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adaptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement, et de développer sa capacité d'agir.

Initialement au nombre de 10, la classification des compétences psychosociales est régulièrement actualisée. Ainsi, 9 CPS générales (comportant au total 21 CPS spécifiques) et regroupées en trois grandes catégories ont pu être identifiées :



3 CPS cognitives (avoir conscience de soi, capacité de maîtrise de soi, prendre des décisions constructives)



3 CPS émotionnelles (avoir conscience de ses émotions et de son stress, réguler ses émotions et gérer son stress)



3 CPS sociales (communiquer de façon constructive, développer des relations constructives, et résoudre des difficultés)

Source : Santé Publique France



4. Décryptage des vidéos



1^{ère} capsule

RIXES

4min 10sec

NOTIONS
ABORDÉES

Argent facile



Ascension sociale



Deal



Dépendance



Engrenage/ Enrôlement



Figure positive



Hiérarchie dans le trafic



Quartier « protecteur » / Rixes



EN RÉSUMÉ

Khalifa, jeune dealer et figure du quartier des Rosiers, est contraint de se rendre aux Flanades afin d'effectuer une course pour sa mère. Devant l'épicerie, après avoir vendu « un vingt balle », il est pris à partie par une bande. Seul face à plusieurs au sein d'un quartier rival, il se fait agresser violemment.

2^{ème} capsule

MAMAN

2min 30sec

NOTIONS
ABORDÉES**Argent facile****Ascension sociale****Deal****Dépendance****Engrenage/ Enrôlement****Figure positive****Hiérarchie dans le trafic****Quartier « protecteur » / Rixes**

EN RÉSUMÉ

La scène est centrée sur la mère de Khalifa, jeune dealer et figure du quartier des Rosiers. Après une journée de travail harassante, fatiguée, elle appelle son fils pour qu'il lui fasse quelques courses. Sans nouvelles de lui, alors même qu'il est en train de se faire agresser dans le quartier des Flanades, elle s'inquiète tout en tentant désespérément de le joindre.

3^{ème} capsule

GRAND FRÈRE

4min 10sec

NOTIONS
ABORDÉES**Argent facile****Ascension sociale****Deal****Dépendance****Engrenage/ Enrôlement****Figure positive****Hiérarchie dans le trafic****Quartier « protecteur » / Rixes**

EN RÉSUMÉ

La mère de Khalifa, suite à l'agression que son fils a subie et après avoir trouvé une barrette dans ses affaires, sollicite son autre fils pour qu'il parle à Khalifa. Lors de la journée passée ensemble, il tente de démontrer à Khalifa les réalités du trafic et l'avenir qui l'attend.



4^{ème} capsule
CLIENTS

🕒 2min 15sec

NOTIONS
ABORDÉES

Argent facile
○○○

Ascension sociale
○○○

Deal
○○○

Dépendance
○○○

Engrenage/ Enrôlement
○○○

Figure positive
○○○

Hiérarchie dans le trafic
○○○

Quartier « protecteur » / Rixes
○○○

EN RÉSUMÉ

On suit pendant toute une journée la déambulation d'une personne souhaitant se procurer et acheter de la drogue très rapidement.



5^{ème} capsule
CORPUS

🕒 5min 10sec

NOTIONS
ABORDÉES

Argent facile
○○○

Ascension sociale
○○○

Deal
○○○

Dépendance
○○○

Engrenage/ Enrôlement
○○○

Figure positive
○○○

Hiérarchie dans le trafic
○○○

Quartier « protecteur » / Rixes
○○○

EN RÉSUMÉ

Une initiation à la consommation qui passe d'un usage récréatif, avec une amie, à une perte de contrôle démontrant les effets négatifs de la consommation de stupéfiants.

6^{ème} capsule

4 MURS / 4 PLANCHES

2min 15sec

NOTIONS
ABORDÉES**Argent facile****Ascension sociale****Deal****Dépendance****Engrenage/ Enrôlement****Figure positive****Hiérarchie dans le trafic****Quartier « protecteur » / Rixes**

EN RÉSUMÉ

Suite à son agression, Khalifa, pesant le pour et le contre, décide finalement de se venger. Il s'arme et menace l'un de ces agresseurs. La police intervient !

CASTING ET RÉALISATION

Acteur.rice.s

Khalifa	Ralipha Diallo	Infirmière 1	Karima CBT
Passant	Amadou Mariko	Infirmière 2	Jessica Charles
Amélie	Aélie	Infirmière 3	Samia Sabrine
Ami 1	Yann Lutcin	La sœur	Jessica Charles
Ami 2	Rayan Lahlou	Client 2	Glody Simao
Maman	Nathy Thai Thien	Chef gang rival	Jonathan Bonnaire
Client 1	Hamza Araïn	Copine Client 2	Océane Beirens
Hamza	Souleyman	Policier 1	Stéphan Debruyne
Grand Frère	Ashraf Mouhmadi	Policier 2	Lilian Lahiyete
Ami handicapé	Henoc Mafu	Policrière	Shaïnes Diaouani

Equipe technique

Hamza Araïn	Réalisateur
Océane Beiren	Assistante réalisatrice
Hamza Araïn	Chef opérateur
Usman Raen	Electro
Elliott Deotto	Ingénieur du son

5. Notions abordées dans les vidéos

ARGENT FACILE

L'expression « argent facile » sous-entend des gains d'argent important.

Cependant, s'il est vrai que le trafic de stupéfiant peut être considéré comme une source importante de revenus (un point de deal peut brasser jusqu'à 40 000 euros par semaine), celui-ci n'est pas sans risque et n'a rien de

les seuls risques inhérents à la participation à un trafic de stupéfiant. Ces activités sont dans la très grande majorité des cas, liées à de la violence (rixes, séquestration, menace, dettes...).

La participation à des activités illégales a également des impacts sur l'entourage.

Si la participation à des activités illégales est liée également à la consommation de stupéfiants, celle-ci peut entraîner une dépendance (voir rubrique Addiction) et engendrer des conséquences problématiques comme l'échec scolaire, la fugue, la rupture des liens familiaux, la délinquance, les troubles de conduites alimentaires ou tentatives de suicide.

D'apparence l'activité associée au trafic de stupéfiant semble relativement facile, puisqu'il semble pouvoir suffire de s'asseoir sur une chaise en pied de l'immeuble et de vendre. La réalité n'est pas si lisse. L'activité s'avère finalement très monotone. En effet, la petite main, ne choisit pas où elle s'installe pour vendre ou les heures de présence. Elle appartient à un réseau très organisé et hiérarchisé et doit obéir et rendre des comptes. L'ensemble de ses ventes ne lui revient pas et une fois entré dans le réseau, elle n'a plus la possibilité de décider d'en sortir sans l'autorisation du chef (voir rubrique hiérarchie).



facile. En effet, les activités illégales peuvent par définition être stoppées par une interpellation, une peine de prison et des amendes très conséquentes (voir rubrique le trafic de stupéfiant dans la loi). Ainsi, les sommes touchées lors de la participation à un trafic de stupéfiant peuvent être assimilées à une « prime de risque ». Mais cela en vaut-il réellement le coup ?

Les peines de prison et les amendes ne sont pas

ASCENSION SOCIALE

L'ascension ou la mobilité sociale est la possibilité de pouvoir évoluer dans la hiérarchie sociale au cours de sa vie. Plusieurs facteurs peuvent y contribuer comme par exemple les études ou le travail et la persévérance. Malgré les efforts pour promouvoir l'égalité des chances, cette ascension est aussi conditionnée par l'origine sociale et géographique.

Le fait de participer au trafic peut faire miroiter une ascension sociale... en réalité, il la compromet grandement. Les petites mains ont en effet l'espoir de progresser (rentrées d'argent immédiates) tout en

obérant les formes classiques d'ascension : arrêt des études, difficultés d'insertion professionnelles en cas d'arrestation (avoir un casier interdit l'accès à de nombreux métiers : fonction publique, travail sur les structures dites sensibles : zones aéroportuaires...).

La participation au trafic n'est pas une voie qui offre un avenir serein avec une ascension qui va probablement être stoppée par des problèmes avec la justice, voire une entrée dans la violence.

DEAL

Le deal est le terme pour qualifier la vente de stupéfiants, l'échange de marchandises illégales entre un vendeur et un consommateur. Par extension, le dealer ou dealeur désigne un vendeur de drogue.

Cette activité, souterraine car illicite, constitue une économie à part entière où des sommes importantes

peuvent circuler. Comme toute activité, elle a développé ses pratiques, son jargon propre (ex : « t'as pas un 20 balles », « tenir un four »), son système et ses mythes comme l'argent facile ou l'ascension sociale assurée.

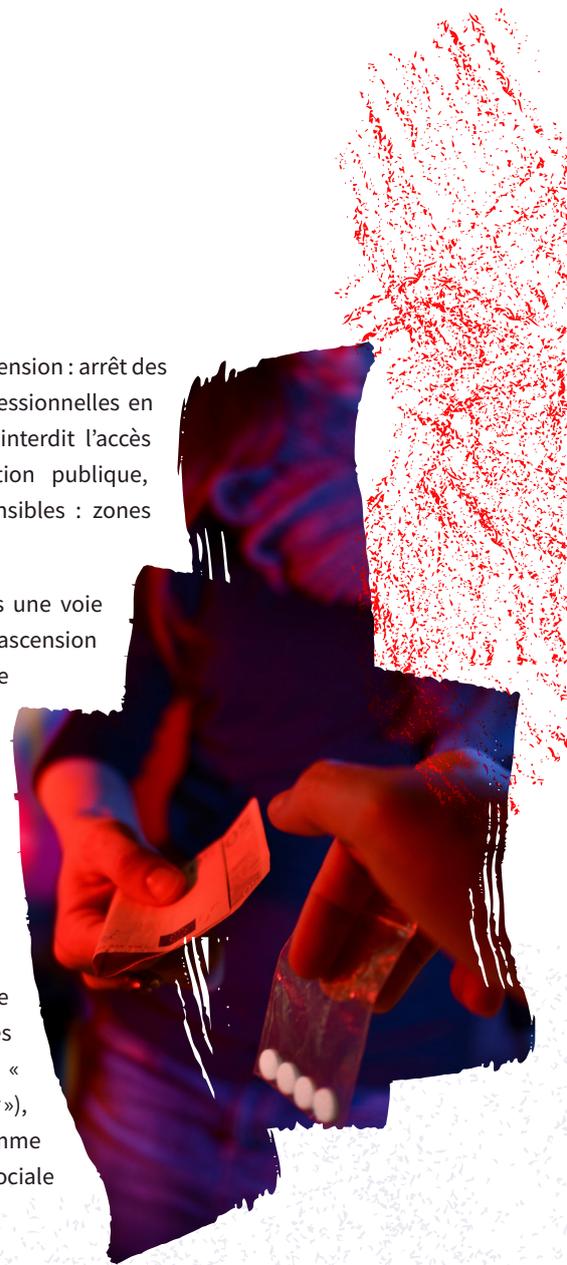
ADDICTION

L'OMS définit l'addiction comme « un état de dépendance périodique ou chronique à des substances ou à des comportements ». Elle se caractérise par :

- l'impossibilité répétée de contrôler un comportement
- la poursuite de ce comportement en dépit de la connaissance de ses conséquences négatives
- ce comportement vise à produire du plaisir ou à écarter une sensation de malaise interne.

La distinction est faite entre :

- Les addictions avec produits licites (alcool, tabac, médicaments) et illicites (cannabis, opia-cés, cocaïne et dérivés de synthèse)
- Les addictions comportementales ou sans substance : jeux de hasard et d'argent, jeux vidéo.



ENGRENAGE/ ENRÔLEMENT

L'entrée dans le trafic de stupéfiant se fait généralement par étape et par une méthode d'enrôlement par un dealer, souvent plus âgé. La personne qui débute s'engage au service du dealer et en retour ce dernier lui donne une prime pour le service rendu.

Dans la vidéo n°1, Kalifa demande à un plus jeune d'aller faire une course pour lui, cela peut être le début d'une forme d'enrôlement, une première étape en appelant d'autres par la suite.

FIGURE POSITIVE

Une figure positive est une personne à laquelle on peut s'identifier comme modèle.

Le dealer et/ou le chef de gang peut être vu comme tel, en tant que figure du quartier. En effet, il semble reconnu et respecté par tous, les plus petits comme les plus grands. Il semble disposer d'une forme de pouvoir et de contrôle au sein du quartier. Cependant, ce pouvoir est relatif (voir rubrique quartier protecteur) car il s'efface dès lors qu'il sort de son quartier.

Les figures positives au sein d'un quartier existent, et peuvent être de différents types :

il peut s'agir d'une personne investie depuis longtemps au sein du quartier via une association, un ancien habitant qui a connu une véritable ascension sociale et qui s'épanouit dans sa nouvelle vie professionnelle et/ou familiale....

Dans la 1ère vidéo, Khalifa renvoie différents éléments

positifs : il est salué par tous ceux qui le croisent, il est reconnu des habitants, il est rassurant avec la petite « Amélie » : « s'ils te disent un truc, tu viens me voir ». Pour autant, il se montre en premier lieu peu serviable pour sa mère (il envoie quelqu'un d'autre pour aller faire les courses), et lui cause du tourment du fait de sa pratique de dealer. Être sympathique ne suffit pas à faire de quelqu'un une figure positive.

Dans la 3^e vidéo, une autre figure positive est mise en avant, le grand frère de Khalifa, qui rend service à sa mère, cherche à raisonner Khalifa et semble être intégré

professionnellement tout en ayant pris conscience des risques du deal.





HIÉRARCHIE DANS LE TRAFIC

Le dealer est régulièrement perçu et/ ou présenté comme un « autoentrepreneur », libre, ne dépendant pas d'un patron. Dans la réalité, les choses sont bien plus complexes avec une hiérarchie très stricte, des rôles définis et distincts, des rémunérations différenciées (voire inversement proportionnelles aux risques, et au temps de « travail »).

L'entrée dans le trafic se fait suivant cette hiérarchie (voir engrenage/ enrôlement). La liberté, malgré la rémunération, est très relative avec l'impératif de

vendre, de rendre des comptes et bien souvent rembourser des « grossistes ». La hiérarchie est également territoriale. La place de chacun étant déterminée et soumise à décision des chefs.

L'évolution dans la hiérarchie peut exister (le petit qui devient un grand, à son tour recruteur) mais la probabilité d'avoir des problèmes (4 murs/ 4 planches) est plus importante.

QUARTIER « PROTECTEUR » / RIXES

Le quartier peut être perçu comme un élément protecteur où chacun se connaît, avec une forme de proximité et de solidarité mais reposant également sur des systèmes de dettes ou d'obligations. Cette dimension est d'autant plus forte lorsqu'il existe des formes de concurrence ou des enjeux de territoire.

Ce sentiment de protection à l'intérieur du quartier est illusoire, car elle masque l'insécurité à l'extérieur et le risque de conflits violents entre les quartiers. Lorsqu'il

sort de son territoire, le dealer/ le chef de bande n'est plus rien, il est potentiellement menacé, faible et victime. Cela limite sa liberté de déplacement et les risques sur sa sécurité.

Les effets de concurrence entre quartiers (qu'ils soient liés au trafic de stupéfiants ou non) entraînent régulièrement des affrontements plus ou moins violents, des rixes.



Aller plus loin sur les phénomènes de rivalités entre bandes :
www.lepoleressources.fr/rivalites-entre-quartiers-intervention-de-marwan-mohammed/

6. Le trafic de stupéfiants dans la loi

Section 4 : du trafic de stupéfiants

Article de la loi	Nature du délit	Peine encourue
222-34	Le fait de diriger ou d'organiser un groupement ayant pour objet la production, la fabrication, l'importation, l'exportation, le transport, la détention, l'offre, la cession, l'acquisition ou l'emploi illicites de stupéfiants	Puni de la réclusion criminelle à perpétuité et de 7 500 000 euros d'amende.
222-35	La production ou la fabrication illicites de stupéfiants	Punies de vingt ans de réclusion criminelle et de 7 500 000 euros d'amende. Ces faits sont punis de trente ans de réclusion criminelle et de 7 500 000 euros d'amende lorsqu'ils sont commis en bande organisée.
222-36	L'importation ou l'exportation illicites de stupéfiants	Sont punies de dix ans d'emprisonnement et de 7 500 000 euros d'amende. Ces faits sont punis de trente ans de réclusion criminelle et de 7 500 000 euros d'amende lorsqu'ils sont commis en bande organisée.
222-37	Le transport, la détention, l'offre, la cession, l'acquisition ou l'emploi illicites de stupéfiants	Punis de dix ans d'emprisonnement et de 7 500 000 euros d'amende.
222-39	La cession ou l'offre illicites de stupéfiants à une personne en vue de sa consommation personnelle	Sont punies de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. La peine d'emprisonnement est portée à dix ans lorsque les stupéfiants sont offerts ou cédés, dans les conditions définies à l'alinéa précédent, à des mineurs ou dans des établissements d'enseignement ou d'éducation ou dans les locaux de l'administration, ainsi que, lors des entrées ou sorties des élèves ou du public ou dans un temps très voisin de celles-ci, aux abords de ces établissements ou locaux.

- Depuis le 1er septembre 2021, les consommateurs de drogue, dont les usagers de cannabis peuvent recevoir une amende de 200 euros. Si l'amende est réglée sous quinze jours, elle est minorée à 150 euros. Au-delà de 45 jours, le contrevenant devra payer une amende majorée de 450 euros. L'infraction est constatée par les forces de l'ordre par procès-verbal électronique.
- Le paiement de l'amende met fin aux poursuites judiciaires.
- Si l'auteur des faits ne paie pas l'amende, un procès peut avoir lieu devant le tribunal correctionnel.
- Dans ce cas, l'usager de drogues risque 1 an de prison au maximum et 3 750 € d'amende au maximum.
- Ces peines s'appliquent quelles que soient les substances concernées (cannabis, cocaïne...).
- L'amende forfaitaire : Somme à régler dans un délai précis à la suite de certaines infractions relatives notamment à la circulation routière et sans passage par un tribunal. Le montant peut être minoré ou majoré en fonction de la date de paiement. L'amende payée est inscrite au casier judiciaire.
- L'amende qui ne serait pas réglée figure au casier judiciaire à l'expiration du délai de prescription de la peine. Ce délai est de 6 ans pour les délits et de 3 ans pour les contraventions à compter du jour où la décision est devenue définitive.

Textes de loi

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2019/3/23/JUST1806695L/jo/article_58

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2021/8/18/JUSD2121594D/jo/texte>

Source : *service-public.fr*

Ressources numériques

Drogues, addictions, trafics

<https://www.drogues.gouv.fr/>

<https://www.drogues-info-service.fr/>

<https://www.dossierfamilial.com/famille/enfant/que-faire-si-votre-enfant-se-droguent-343097>

<https://www.reseau-canope.fr/notice/explique-moi-les-dangers-de-la-droguent.html>

<https://www.reseau-canope.fr/notice/lutte-contre-la-droguent-et-prevention-des-dependances.html>

<https://www.reseau-canope.fr/notice/prevention-des-conduites-addictives.html>

<https://www.maad-digital.fr/>

<https://mmpcr.fr/article-comprendre/trafics/>

<https://eduscol.education.fr/2031/comment-aborder-la-prevention-des-conduites-addictives-l-ecole>

Textes réglementaires

Bo n°11 1du 5 octobre 1998 – lutte contre la violence milieu scolaire

Bulletin officiel n°42 du 12 novembre 2015

Les phénomènes de rixes

<https://www.lepoleressources.fr/rivalites-entre-quartiers-intervention-de-marwan-mohammed/>

Les compétences psychosociales

<https://www.lecrips-idf.net/competences-psychosociales#:~:text=La%20comp%C3%A9tence%20psychosociale%20est%20la,environnement%20social%2C%20naturel%20et%20professionnel>

Contributeurs

Youssef Abdaoui	Association Addiction France
Jérôme Bain	Ville de Sarcelles
Célia Bobet	Mildeca
Guillaume Dejardin	Directeur du Pôle Ressources
Marie Gourgouillon	Préfecture du Val d'Oise
Acil LAMZAOUEK	Ville de Sarcelles
Amadou Mariko	Association Projet 214
Diane Pires	Agence Régionale de la Santé
Audrey Prevost	Éducation nationale



Acteurs associatifs et institutionnels se sont mobilisés pour soutenir l'initiative de jeunes sarcellois investis pour créer un outil de sensibilisation visant à déconstruire les idées reçues sur les trafics. Partie intégrante de l'expérimentation LIMIT's, portée par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), ce kit est le résultat d'un travail partenarial visant à prévenir la participation des jeunes aux trafics de stupéfiants.

Composé de 6 capsules vidéos et d'un livret pédagogique, ce kit pratique et pédagogique propose aux professionnels de terrain au contact des jeunes des outils immédiatement exploitables. Si sa conception est étroitement liée au territoire de Sarcelles, il peut servir d'appui partout en France.

Bien que proposant des éléments de contexte, il a vocation à s'adapter et être approprié selon les besoins particuliers.

Bonne découverte !

